

Fiche Formation Remise à niveau SSIAP 1

Objectifs de la formation :

- Formation permettant à un titulaire d'une qualification ERP 1 ou IGH 1, d'un diplôme équivalent ou d'une qualification SSIAP 1 ne pouvant justifier d'une période de 1607 heures de travail dans la fonction durant les 36 derniers mois, d'obtenir la qualification SSIAP1 et d'acquérir les évolutions en matière de réglementation.

 **DUREE** : 21 Heures

PRE REQUIS :

- Etre titulaire du SSIAP 1 sans avoir exercé la fonction pendant 1607 heures durant les 36 derniers mois.
- Etre titulaire de la qualification ERP 1, IGH 1 ou autres diplômes équivalents à recycler.
- SST ou PSC1 ou 2 ou PSE en cours de validité.
- Aptitude médicale spécifique de moins de 3 mois.
- Capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante.

CONTENU PEDAGOGIQUE :

Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 Mai 2005 et ses aménagements futurs, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.



Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie

- Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie.

Séquence 2 : Prévention.

- Evolution de la réglementation en matière de prévention.

Séquence 3 : Moyens de secours.

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours.

Séquence 4 : Mises en situation d'intervention.

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

Séquence 5 : Exploitation du PC sécurité.

- Fonctionnement d'un poste de sécurité.
- Appel, accueil et guidage des secours publics.

Séquence 6 : Rondes de sécurité et surveillance de travaux.

- Conduite d'une ronde de sécurité.

VALIDATION :

- Conforme aux dispositions prévues par l'arrêté du 02/05/2005 (et textes ultérieurs)
- Séquences pratiques et études de cas
- Attestation de remise à niveau SSIAP1 pour les titulaires de la qualification SSIAP1
- Certificat de qualification SSIAP 1 par équivalence pour les titulaires des qualifications ERP, IGH, BAC PRO, etc...

